

Etablissement scolaire primaire et secondaire de Château-d'Œx – Pays-d'Enhaut



Année scolaire 2025-2026

Informations aux parents

Sommaire

Le mot de la directrice.....	3
A comme.....	5
Absences.....	5
<i>Demande de congé</i>	<i>5</i>
<i>Justification des absences</i>	<i>5</i>
<i>Maladie – accident</i>	<i>5</i>
<i>Appui à la formation</i>	<i>6</i>
<i>Aide individuelle hors temps scolaire</i>	<i>6</i>
<i>Aide à l'intégration</i>	<i>6</i>
<i>Soutien.....</i>	<i>6</i>
<i>Assistance aux devoirs</i>	<i>6</i>
<i>[Atelier10]</i>	<i>6</i>
<i>Classe régionale de pédagogie spécialisée primaire (CRPS).....</i>	<i>6</i>
<i>Cours intensifs de français (CIF)</i>	<i>6</i>
<i>Cours intensifs d'allemand (CIA) et d'anglais (CIANG).....</i>	<i>7</i>
<i>Soutien socio-éducatif.....</i>	<i>7</i>
<i>Association scolaire intercommunale du Pays-d'Enhaut - ASIPE</i>	<i>7</i>
B comme.....	7
<i>Bibliothèque scolaire</i>	<i>7</i>
C comme.....	8
<i>Cadre légal.....</i>	<i>8</i>
<i>Evaluation du travail de l'élève</i>	<i>8</i>
<i>Plan d'études romand (PER)</i>	<i>8</i>
<i>Schéma de l'école vaudoise</i>	<i>8</i>
<i>Camps, courses, sorties et activités hors bâtiments scolaires.....</i>	<i>8</i>
<i>Généralités</i>	<i>8</i>
<i>Camps (élèves secondaires)</i>	<i>9</i>
<i>Voyage d'études</i>	<i>9</i>
<i>Changement de vos coordonnées de contact</i>	<i>9</i>
<i>Conseil des délégués des élèves (dès la 7^e année primaire -7P).....</i>	<i>9</i>
<i>Conseil d'établissement.....</i>	<i>9</i>
<i>Cours facultatifs hors temps scolaire</i>	<i>9</i>
<i>Italien (élèves secondaires – 11S)</i>	<i>9</i>
<i>Sport facultatif (pour les élèves de 6P à 11S)</i>	<i>10</i>
<i>Web radio/Radio Pays-d'Enhaut</i>	<i>10</i>
E comme.....	10
<i>Enseignants</i>	<i>10</i>
<i>Enseignants 1-6</i>	<i>10</i>
<i>Enseignants 7-11</i>	<i>11</i>
<i>Equipe de direction – équipe administrative.....</i>	<i>12</i>
<i>Conseil de direction, coordonnées</i>	<i>12</i>
<i>Rencontre avec la direction</i>	<i>13</i>
<i>Organigramme</i>	<i>13</i>
<i>Service de conciergerie</i>	<i>13</i>
<i>Etablissement scolaire.....</i>	<i>13</i>
<i>Informations générales</i>	<i>13</i>
<i>Plan stratégique</i>	<i>14</i>
<i>Coordonnées des bâtiments</i>	<i>14</i>
H comme.....	15
<i>Horaires des cours.....</i>	<i>15</i>
L comme	15
<i>Lift Pays-d'Enhaut (élèves dès la 10S).....</i>	<i>15</i>
O comme.....	16
<i>Objets trouvés.....</i>	<i>16</i>
<i>Orientation professionnelle</i>	<i>16</i>

P comme...	16
Partenaires	16
<i>Association « découverteS »</i>	16
<i>Association des parents d'élèves (APE)</i>	16
<i>Coup d'Cœur Pays-d'Enhaut</i>	16
<i>Echange linguistique individuel et séjour linguistique</i>	17
<i>Fondation Gardel</i>	17
<i>Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut (PNR)</i>	17
Périscolaire	17
<i>Transports scolaires</i>	17
<i>Repas</i>	18
R comme...	18
Relations école-famille	18
<i>Rencontres individuelles – relations avec l'école</i>	18
<i>Soirée de parents</i>	18
<i>Cérémonie des promotions</i>	18
<i>Autres occasions</i>	18
Responsabilité civile	18
Responsabilités partagées	18
S comme...	19
Santé et bien-être	19
<i>Equipe PSPS (Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire)</i>	20
<i>Infirmière scolaire</i>	20
<i>Médiateurs</i>	20
<i>Médecin scolaire</i>	21
<i>Dentiste scolaire</i>	21
<i>Fondation La Monneresse</i>	21
<i>Psychologue scolaire</i>	21
<i>Psychomotricienne</i>	21
<i>Logopédiste</i>	21
Equipe HAGIR (Harcèlement : Analyse, Gestion, Intervention et Responsabilisation)	22
Cellule des élèves préoccupants	22
Sport scolaire	22
<i>Patinage</i>	22
<i>Natation</i>	22
<i>Sports de neige</i>	22
U comme...	23
Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)	23
V comme...	23
Vacances scolaires	23
Liste des abréviations	24



Le mot de la directrice



Mesdames et Messieurs, chers parents,

À l'aube de cette nouvelle année scolaire 2025-2026, au nom de l'ensemble du personnel, je tiens à vous souhaiter une très chaleureuse bienvenue au sein des écoles du Pays-d'Enhaut.

Notre établissement scolaire a la chance d'être réparti sur trois communes dans six bâtiments rassemblant 640 membres du personnel et élèves. Bien que considéré comme un « petit » établissement, nous accueillons plus de 20 nationalités différentes. L'importante diversité culturelle enrichit l'environnement d'apprentissage et élargit les horizons.

À l'instar d'une magnifique mosaïque, chaque élève apporte ses propres expériences, perspectives et talents grâce à des cultures, des langues et des traditions différentes.



C'est en unissant nos efforts, de manière concertée avec vous, les parents, les enseignants, le personnel de soutien et administratif, que nous visons à accompagner de façon optimale nos élèves/vos enfants dans leur développement scolaire, social et émotionnel. En cultivant cet esprit de collaboration, nous démontrons à nos apprenants l'importance de construire des relations basées sur la confiance.

En tant qu'établissement à échelle humaine, nous souhaitons promouvoir une école engagée et accueillante où chaque enfant se sent valorisé et peut ainsi réaliser son plein potentiel. L'ensemble de l'équipe éducative incite également chaque élève à devenir un apprenant tout au long de la vie ainsi qu'un citoyen responsable, prêt à relever les défis de l'avenir. Nous faisons de notre mieux afin de créer un environnement propice à la communication, la réflexion critique, la créativité et la collaboration.

Nous vous invitons à lire attentivement cette brochure de manière à être informés à propos de la scolarité de vos enfants. Notre site internet met en lumière toutes les activités en rapport avec l'école.

Si vous avez des questions ou incertitudes, vous pouvez contacter les enseignants en envoyant un courriel. L'équipe administrative est également à votre disposition pour toute question complémentaire.

Je me réjouis d'accueillir votre enfant pour cette nouvelle année scolaire. Faisons en sorte qu'elle soit heureuse, dynamique, pleine de curiosité et remarquable.

Mrs M (aka Madame Darcy Mottier)

P.S : sans oublier un petit mot de la part de notre nouvelle mascotte, Gaia...



Bonjour à toutes et tous !

Je m'appelle Gaia et je suis la nouvelle mascotte pour l'année 2025-2026. Je suis une peluche douce et souriante et je ressemble à notre magnifique planète, avec ses océans bleus, ses forêts vertes et tout le reste !

Je suis là pour vous rappeler quelque chose de très important :

Nous partageons tous cette planète. Le monde peut sembler immense, mais il est en réalité assez petit quand on pense à tous les liens qui nous unissent. J'aimerais vous dire :

« Prenez soin de moi et prenez soin les uns des autres. Soyez bienveillants, restez curieux et n'oubliez pas : chaque petit geste compte. »

Absences

Demande de congé

- **Toute demande de congé doit être adressée par écrit à la direction deux semaines à l'avance, sauf cas d'urgence ou situation imprévisible** (des formulaires de demande de congé, à disposition à la fin de l'agenda de l'élève, sont à transmettre à la direction qui statuera). Il est à noter que selon le cadre légal, un congé ne peut être accordé qu'en présence de motifs impérieux attestés et/ou de circonstances tout à fait particulières. Les motifs qui relèvent de la convenance personnelle (organisation familiale, avantages financiers, organisation professionnelle, ...) ne justifient pas l'octroi d'un congé individuel.
- Durant l'année scolaire, les familles peuvent utiliser 6 demi-journées « **Joker** ». Il n'y a pas besoin de donner une justification. Le congé « **Joker** » est automatique validé, pour autant qu'il respecte les conditions suivantes : maximum 2 demi-journées à la fois, même si elles sont séparées par un week-end, des vacances, un jour férié ou un congé collectif – congé à annoncer par écrit directement au maître de classe au moins deux jours à l'avance. Les congés « **Joker** » ne sont pas possibles : le 1^{er} jour d'école – lors des sorties pédagogiques, courses d'école, camps, etc... – lors des ECR, des examens – les jours qui précèdent ou qui suivent immédiatement un congé motivé individuel accordé, même s'ils sont séparés par un week-end, des vacances, un jour férié ou un congé collectif – si l'élève a déjà eu l'équivalent de 2 semaines de congé (motivé + joker) durant l'année. L'annulation du congé « **Joker** » doit avoir lieu au moins deux jours à l'avance. Sinon, le congé « **Joker** » sera considéré comme utilisé.
- Les enfants d'agriculteurs peuvent bénéficier, sur demande écrite auprès de la direction (**délai : vacances de Pâques**), d'un arrangement particulier, un « **congé d'alpage** » apparenté à de l'enseignement à domicile, pour une durée maximale de 4 semaines (6 semaines pour les élèves 1P et 2P) avant les vacances d'été. Pour en savoir plus au sujet des conditions d'octroi de ce « **congé** », prière de contacter le secrétariat.

Pour tout type de congé, les parents sont responsables de s'assurer que leur enfant rattrape le travail manqué. Chaque enseignant leur fournit les éléments nécessaires à ce rattrapage.

Justification des absences

Les élèves qui, sans être au bénéfice d'un congé, ne peuvent pas se rendre à un cours doivent impérativement être excusés valablement **par leurs parents / une personne responsable** (des formulaires de justification d'absence sont à disposition à la fin de l'agenda de l'élève). Les absences injustifiées sont sanctionnées par la direction (arrêts, suspension, signalement au Préfet).

Maladie – accident

- En cas d'absence pour cause de maladie ou d'accident de votre enfant, merci d'avertir **personnellement** le secrétariat qui se chargera d'informer les enseignants concernés. Seule une bonne discipline sur ce point permet de réagir sans retard dans l'éventualité d'une disparition d'enfant.
- Si votre enfant est malade une semaine ou plus, veuillez faire parvenir un certificat médical au secrétariat.

NB : Concernant les accidents, les frais occasionnés peuvent être importants. Sachant que **les écoles n'ont pas d'assurance** pour les élèves, merci de vous renseigner auprès de votre compagnie privée.

Appui à la formation

Aide individuelle hors temps scolaire

Depuis l'an dernier, notre école a mis sur pied une plateforme de répétiteurs. Si votre enfant rencontre des difficultés scolaires, il peut être mis en contact avec un élève de 10^{ème} ou 11^{ème} année. Les séances avec le répétiteur peuvent avoir lieu dans les locaux de l'école de 16h à 17h. Ce service de répétiteur implique une rémunération à convenir avec le parent du répétiteur, mais elle n'est pas prise en charge par l'école. Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire d'inscription sur le site de l'école.

Aide à l'intégration

Prestation de soutien aux gestes quotidiens et d'accompagnement à la socialisation. Elle vise à permettre ou à favoriser l'intégration et la participation des élèves pour des activités scolaires ou parascolaires.

Soutien

Diverses mesures de soutien peuvent être mises sur pied pour les élèves qui en ont besoin, dans ou hors de la classe, durant les heures de cours ou hors temps scolaire.

Contact et informations : Mme Gaëlle Nicolier, doyenne

026 557 38 35 – gaelle.nicolier@vd.ch

Assistance aux devoirs

Les élèves dès la 3^e année primaire (3P) peuvent bénéficier d'une assistance aux devoirs **une à deux fois** par semaine entre 16h00 et 17h00 à Château-d'Œx. Un bulletin d'inscription est joint aux informations générales que les parents reçoivent dans le courant de l'été. Ce service est payant.

Contact et informations : Mme Alexandra Tzogalis, responsable

076 568 82 42 - alexandra.tzogalis@edu-vd.ch

[Atelier10]

Les élèves souffrant de dyslexie ou de dysorthographie peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire en intégrant dès la 7^e année primaire (7P) notre programme [Atelier 10], qui propose l'utilisation d'un ordinateur portable en classe.

Contact et informations : Mme Gaëlle Nicolier, doyenne

gaelle.nicolier@vd.ch

Classe régionale de pédagogie spécialisée primaire (CRPS)

Au sein de cette classe, les élèves qui ont besoin d'un suivi particulier sont pris en charge pour tout ou partie des heures de cours par des enseignants spécialisés. Ils y trouvent un accompagnement individualisé.

Cours intensifs de français (CIF)

Des cours intensifs de français sont proposés aux élèves non francophones.

Cours intensifs d'allemand (CIA) et d'anglais (CIANG)

Des cours intensifs sont proposés aux élèves nouvellement arrivés dans notre établissement (dès la 7^e année primaire - 7P) et qui n'ont pas encore étudié ces langues durant leur cursus.

Contact et informations pour les deux dernières rubriques :

Mme Sarah Zulauff, doyenne - 026 557 38 34 – sarah.zulauff@vd.ch

M. Antoine Sahy, doyen – 026 557 38 37 – antoine.sahy@vd.ch

Soutien socio-éducatif

Les éducateurs en milieu scolaire sont présents dans les écoles depuis le 1^{er} janvier 2020. Il s'agit du Pôle des éducateurs en milieu scolaire des Alpes vaudoises – PEMs AV qui est dirigé par l'association de la Maison des Jeunes. Le PEMs AV intervient dans les six établissements scolaires de la région. Les bénéficiaires de la prestation PEMs sont les enfants-élèves de la 1P jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire y compris le RAC. La mission du PEMs est d'accompagner les enfants-élèves qui rencontrent des difficultés d'ordre affectif, relationnel, social ou familial qui les empêchent d'évoluer positivement dans leur parcours scolaire. La prestation vise à favoriser le bien-être, la sécurité et la réussite scolaire de l'enfant-élève. Le PEMs offre un soutien et des interventions dans le cadre scolaire et/ou familial. Il cherche à s'adapter aux besoins spécifiques de chaque situation. Les éducateurs en milieu scolaire travaillent en étroite collaboration avec tous les acteurs de l'école et fonctionnent selon le rythme scolaire.

Contact et informations : M. Jérôme Berdoz, éducateur

jerome.berdoz@mdj.ch

Association scolaire intercommunale du Pays-d'Enhaut - ASIPE

L'ASIPE est une entité politique regroupant des délégués des Municipalités et des Conseils communaux des 3 communes du Pays-d'Enhaut : Château-d'Œx, Rougemont et Rossinière. Cette association est responsable de la gestion des locaux et des installations scolaires, des transports scolaires et de l'assistance aux devoirs.

Contact et informations : Mme Michèle Genillard, présidente du Comité de direction de l'ASIPE

m.genillard@rougemont.ch – association.asipe@gmail.com

B comme...

Bibliothèque scolaire

Sur le site de Château-d'Œx, une bibliothèque scolaire est à disposition de tous les élèves de l'établissement.

La bibliothèque contient un large choix de documents encyclopédiques couvrant tous les degrés de l'enseignement obligatoire. Elle compte plus de 4000 livres (documentaires et fictions), 360 albums, 220 DVD, quelque 280 bandes dessinées et 24 revues. Il est possible de consulter le catalogue de la bibliothèque à l'adresse suivante : chateaudoex.renouvaud.ch

Lors de la récréation du matin, la bibliothèque est destinée à l'emprunt et au retour des documents, selon une organisation qui sera transmise aux élèves à la rentrée. Le prêt est gratuit. Il est demandé aux élèves de prendre soin de tous les documents. Des animations en lien avec les cours et en collaboration avec les enseignants sont organisées pendant les heures scolaires.

Contact et informations : Mme Muriel Guerry, bibliothécaire

026 557 38 43 - muriel.guerry@vd.ch

Cadre légal

L'établissement du Pays-d'Enhaut, comme tous les autres établissements scolaires vaudois, est placé sous l'autorité du Conseil d'Etat par l'intermédiaire du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et de ses services : la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée ([DGEO](#)) dont relèvent l'enseignement spécialisé, la psychologie, la psychomotricité et la logopédie scolaires (PPLS), l'orientation scolaire et des mesures de prévention et de promotion de la santé. L'établissement est régi, entre autres, par la Loi sur l'école obligatoire ([LEO](#)) et son règlement d'application ([RLEO](#)), ainsi que par la Loi sur la pédagogie spécialisée ([LPS](#)) et son règlement d'application ([RLPS](#)).

Outre ces textes légaux, plusieurs chartes et règlements régulent la vie de l'école. Ceux-ci sont distribués aux élèves et commentés par le maître de classe chaque début d'année scolaire. Vous en trouverez copie dans l'agenda de votre enfant.

Le non-respect des règles de vie de l'école et de la classe, **qui empêche de bien vivre ensemble, peut entraîner des sanctions allant de la simple réprimande jusqu'à l'exclusion temporaire de l'école.**

Evaluation du travail de l'élève

Le travail de l'élève est évalué en relation avec les objectifs du Plan d'études romand ([PER](#)). Vous trouverez les détails sur les modalités de cette évaluation dans la directive [Cadre général de l'évaluation](#), disponible sur le site du [DFJC](#).

Plan d'études romand (PER)

Tout l'enseignement est régi par le PER (Plan d'études romand). Le PER fixe les objectifs fondamentaux à atteindre et les moyens d'y parvenir. Une brochure explicative est à disposition des parents sur le site du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Les enseignants ainsi que la direction restent à disposition pour toute question.

Schéma de l'école vaudoise

Des informations sur l'école vaudoise, en particulier des schémas explicatifs, sont disponibles sur le site de la DGEO (rubrique Publications). Vous y trouverez également des schémas permettant la comparaison avec le cursus scolaire d'autres pays, ainsi que des brochures concernant les différents cycles. Le secrétariat de l'école se tient à votre disposition pour toute question.

Camps, courses, sorties et activités hors bâtiments scolaires

Généralités

Les élèves peuvent bénéficier d'activités hors des bâtiments de l'école en cours d'année : visite d'une exposition, participation à un spectacle ou à un concert, balade dans la nature, sortie à ski ou en raquettes, course d'école, camps..., dont l'organisation varie selon les circonstances. Toutes ces sorties sont régies par des directives départementales, qui en fixent notamment la durée, la destination, l'encadrement et le mode de financement. Elles sont soumises à l'autorisation de la Direction. La participation des élèves est obligatoire. Durant l'activité, la LEO, le RLEO ainsi que le règlement interne de l'établissement s'appliquent, complétés si nécessaire par des dispositions spécifiques. Une participation financière est demandée aux parents pour les repas. Une circulaire avec les informations nécessaires est distribuée avant la sortie.

Camps (élèves secondaires)

Durant l'année scolaire 2025-2026, l'Etablissement scolaire organise

- un camp polysportif pour les élèves de 10^e année (10S), qui se déroulera à Tenero du 24 au 29 août 2025 ;
- un camp de ski pour les élèves de 9^e année (9S), qui se déroulera à Schönried du 12 au 16 janvier 2026.

Voyage d'études

Les maîtres de classe du secondaire peuvent décider d'organiser un voyage d'étude au terme de la 11^e année (11S) ou dans le courant de celle-ci. Le voyage d'étude doit avoir un but pédagogique reconnu.

Changement de vos coordonnées de contact

Merci d'informer le secrétariat de tout changement d'adresse, de téléphone, ...

Conseil des délégués des élèves (dès la 7^e année primaire - 7P)

Le Conseil des délégués a un rôle consultatif. Il a pour but de faire participer les élèves plus activement à la vie de l'école et de développer un sentiment communautaire :

- en discutant de sujets présentés par les élèves, la conférence des maîtres ou la direction ;
- en proposant des solutions aux problèmes pouvant survenir dans l'établissement ;
- en suggérant la mise en place d'activités ou de changements ;
- en participant, une fois par année, à une réflexion commune autour des actions menées par l'établissement scolaire dans le domaine de la santé.

En début d'année scolaire, chaque classe élit sa ou son délégué-e et une ou un remplaçant-e. Les élèves plus jeunes peuvent exprimer leur avis au sein de conseils de classe.

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est constitué de représentants des autorités intercommunales (voir ASIPE), des professionnels œuvrant au sein de l'école, des parents d'élèves et des associations en lien avec la jeunesse.

Organe consultatif, le Conseil d'établissement se prononce en particulier sur le règlement de l'établissement scolaire, les projets de construction, les transports, les activités sportives, culturelles (camps, courses, ...) et parascalaires.

Contact et informations : Mme Dorothée Ramel, présidente du Conseil d'établissement

dorothee.ramel@gmail.com

Cours facultatifs hors temps scolaire

Italien (élèves secondaires – 11S)

Ce cours accueille les élèves VG et **ceux de VP qui n'auraient pas choisi cette discipline comme option spécifique**. Sur inscription. Le jour exact sera communiqué par le maître de classe en début d'année scolaire.

Contact et informations : Mme Sarah Zulauff, enseignante d'italien et doyenne

sarah.zulauff@vd.ch

Sport facultatif (pour les élèves de 6P à 11S)

Des cours de sport sont proposés sur inscription durant la pause de midi. Le type de sport varie selon les personnes-ressources.

Contact et informations : M. Anatole Schlaubitz, chef de file de l'éducation physique et sportive
anatole.schlaubitz@edu-vd.ch

Web radio/Radio Pays-d'Enhaut

Organisé en partenariat avec la Haute école pédagogique du canton (HEP), le cours de Web radio est offert aux élèves de la 8P à la 11S. Il s'inscrit dans le cadre de la participation des élèves à **Radio Pays-d'Enhaut**, la radio des élèves qui propose des émissions en lien avec le Festival international de ballons organisé chaque année à la fin du mois de janvier à Château-d'Œx. Les élèves se familiariseront à la production d'émissions radiophoniques grâce à la mise à disposition d'un mini-studio d'enregistrement et du Radiobus (le studio radio mobile des écoles vaudoises); ces émissions sont ensuite diffusées sur le net (radiobus.fm) et en direct durant la semaine du Festival.

Sur inscription, le cours est donné pendant la pause de midi. Le jour exact sera communiqué par le maître de classe en début d'année scolaire.

Contact et informations : Mme Nathaly Karlen, enseignante responsable
nathaly.karlen@edu-vd.ch

E comme...

Enseignants

Enseignants 1-6

BALMELLI Loredana	loredana.balmelli@edu-vd.ch
BERDOZ Dominique	dominique.berdoz@edu-vd.ch
BONZON Marie-Jeanne	mariejeanne.bonzon@edu-vd.ch
CHABLOZ Sylvie	sylvie.chabloz1@edu-vd.ch
COMBREMONT Christiane	christiane.combremont@edu-vd.ch
DELALAY Roxane	roxane.delalay@edu-vd.ch
DENERVAUD Rémy	remy.denervaud@edu-vd.ch
DENIS Isabelle	isabelle.denis@edu-vd.ch
FIVAT Alexandre	alexandre.fivat@edu-vd.ch
GIRARDET Jocelyne	jocelyne.girardet@edu-vd.ch
GRAF Stéphanie	stephanie.graf@edu-vd.ch
HENCHOZ Natacha	natacha.berdoz@edu-vd.ch
HENRIOD Karine	karine.henriod@edu-vd.ch
JODRY Rachel	rachel.jodry@edu-vd.ch
LENOIR-ARDILA Hélène	helene.ardila-lenoir-ardila@edu-vd.ch

MANOURY Fanny	fanny.manoury@edu-vd.ch
MARMILOD Flavien	flavien.marmillod@edu-vd.ch
MC CARTHY Kari	kari.mccarthy@edu-vd.ch
MORIER Marisa	marisa.morier@edu-vd.ch
NICOLIER Gaëlle	gaelle.nicolier@vd.ch
OBERSON Corentine	corentine.oberson@edu-vd.ch
PILET Sarah	sarah.pilet1@edu-vd.ch
POLAINA LACAMBRA Raquel	raquel.polaina-lacambra@edu-vd.ch
RAPP Barbara	barbara.rapp@edu-vd.ch
REITZEL Vilma	vilma.reitzel@edu-vd.ch
REY Marie	marie.rey@edu-vd.ch
RICHOZ Valérie	valerie.richoz@edu-vd.ch
RUBIN Laura	laura.rubin@edu-vd.ch
SCHAI Charlotte	charlotte.schai@edu-vd.ch
SCHLÄPPI Fanny	fanny.schlaeppi@edu-vd.ch
SEYDOUX Joanne	joanne.seydoux@edu-vd.ch
TSCHABOLD Sylvie	sylvie.tschabold@edu-vd.ch
TUY Bao-Nghi	bao-nghi.tuy@edu-vd.ch
WINIGER Nathalie	nathalie.winiger@edu-vd.ch
WRIGHT Valérie	valerie.wright@edu-vd.ch
ZULAUF Natania	natania.zulauf@edu-vd.ch

Enseignants 7-11

ACKER Marie	marie.acker@edu-vd.ch
ASLLANI Remzije	remzije.asllani@edu-vd.ch
BERDOZ Delphine	delphine.berdoz@edu-vd.ch
BERDOZ Priscilla	priscilla.berdoz@edu-vd.ch
BORLOZ Sébastien	sebastien.borloz@edu-vd.ch
BOUSQUET Jonathan	jonathan.bousquet@edu-vd.ch
CHERIX-LINDER Diane	diane.cherix@edu-vd.ch
GERBER Marion	marie.yerly@edu-vd.ch
GETAZ GINIER Danaé	danae.getaz@edu-vd.ch
GIRARDET Jocelyne	jocelyne.girardet@edu-vd.ch
GIROD Guillaume	guillaume.girod@edu-vd.ch
HOLTZ Isabelle	isabelle.holtz@edu-vd.ch
HOSTETTLER Rémy	remy.hostettler@edu-vd.ch

HUYNH Hélène	ngoc-san.huynh@edu-vd.ch
ISOZ Jean-David	jeandavid.isoz@edu-vd.ch
JOLY Patrick	patrick.joly@edu-vd.ch
KARLEN Nathaly	nathaly.karlen@edu-vd.ch
KASSOUL Nadia	nadie.kassoul@edu-vd.ch
LEUTHOLD Olivier	Olivier.leuthold@edu-vd.ch
MC CARTHY Kari	kari.mccarthy@edu-vd.ch
MULLENER Audrée	audree.mullener@edu-vd.ch
NOREK Pascal	pascal.norek@edu-vd.ch
NUSSBAUM Xavier	xavier.nussbaum@edu-vd.ch
PILLOUD Guillaume	guillaume.pilloud@edu-vd.ch
REITZEL Olivier	olivier.reitzel@vd.ch
REVAZ Mélanie	melanie.revaz@edu-vd.ch
RICHOZ Valérie	valerie.richoz@edu-vd.ch
ROSAT Nicole	nicole.rosat@edu-vd.ch
SAHY Antoine	antoine.sahy@vd.ch
SAHY Sonia	sonia.sahy@edu-vd.ch
SAUGY Daniel	daniel.saugy@edu-vd.ch
SCHERRER Aude-Emmanuelle	aude.scherrer@edu-vd.ch
SCHLAUBITZ Anatole	anatole.schlaubitz@edu-vd.ch
SCHNEIDER Fabian	fabian.schneider@edu-vd.ch
TZOGALIS Alexandra	alexandra.tzogalis@edu-vd.ch
WIDMER Aurélie	aurelie.widmer@edu-vd.ch
YERSIN Stephan	stephan.yersin@edu-vd.ch
ZHDAN Tatsiana	tatsiana.zhdan@edu-vd.ch
ZULAUFF Sarah	sarah.zulauff@vd.ch

Equipe de direction – équipe administrative

Conseil de direction, coordonnées

Directrice	Darcy Mottier	026 557 38 38	darcy.mottier@vd.ch
Doyenne	Gaëlle Nicolier	026 557 38 35	gaelle.nicolier@vd.ch
Doyenne	Sarah Zulauff	026 557 38 34	sarah.zulauff@vd.ch
Doyen	Olivier Reitzel	026 557 38 36	olivier.reitzel@vd.ch
Doyen	Antoine Sahy	026 557 38 37	antoine.sahy@vd.ch

Le Conseil de direction se réunit tous les mardis.

Rencontre avec la direction

Les parents, les élèves ou toute autre personne peuvent solliciter un entretien avec la directrice ou l'un des doyens.

Si vous ou votre enfant avez une question relative à l'enseignement ou à la vie de la classe/de l'école, **merci de prendre contact en premier lieu avec le maître de classe/l'enseignant concerné**. Si celui-ci ne peut vous répondre, adressez-vous alors au secrétariat ou à la direction.

Secrétariat, coordonnées

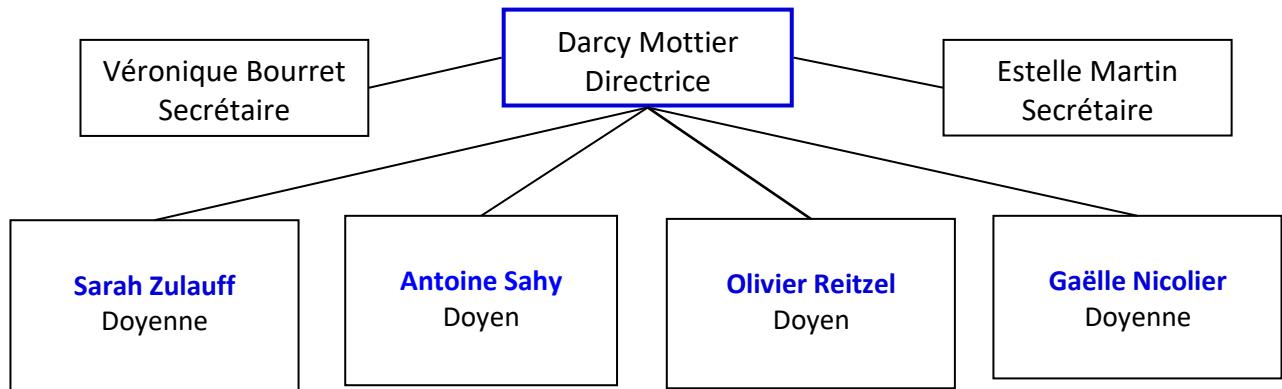
EPS Pays-d'Enhaut

Grand Rue 77

1660 Château-d'Œx ☎ 026 557 38 38 ☎ 026 557 38 39 ✉ eps.pays-denhaut@vd.ch

Les secrétaires, Mmes Véronique Bourret et Estelle Martin, vous reçoivent ou vous répondent au téléphone du lundi au vendredi, de 07h30 à 10h00 et de 14h00 à 16h30. Mercredi après-midi : fermé

Organigramme



Service de conciergerie

Prière de s'adresser au secrétariat.

Etablissement scolaire

Informations générales

L'établissement scolaire du Pays-d'Enhaut est l'un des 93 établissements de la scolarité obligatoire du canton de Vaud. Il est rattaché, avec les établissements d'Aigle, Bex, Les Ormonts-Leysin, Ollon et Villeneuve, à la région des Alpes vaudoises, l'une des 8 régions scolaires vaudoises. Il est placé sous l'autorité du Conseil d'Etat par l'intermédiaire du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et de ses services.

Il regroupe quelque 550 élèves de 4 à 16 ans répartis en 33 classes. L'enseignement est confié à une septantaine de maîtres. L'établissement est implanté selon la volonté des autorités politiques locales sur 4 sites localisés sur 3 communes (Château-d'Œx, Rougemont et Rossinière). Tous les élèves à partir de la 7^e année (7P) sont regroupés à Château-d'Œx.

Plan stratégique

Notre vision ...

L'établissement scolaire du Pays-d'Enhaut : une école où il fait bon apprendre et où l'on apprend bien

- Nous avons la volonté de donner aux élèves du Pays-d'Enhaut une formation solide qui leur permette de développer pleinement leur potentiel afin de s'engager avec succès dans la vie active, cultivant chez eux le goût de l'apprentissage
- Nous attachons une grande importance au cadre de l'apprentissage, mettant l'accent sur le respect de soi et des autres dans leur diversité, ainsi que sur la qualité des infrastructures et des services
- Conscients du cadre de vie qu'offre notre région, nous cherchons à ouvrir l'école au monde qui l'entoure

Nos objectifs ...

Soigner la qualité de notre établissement scolaire

- Encourager le développement professionnel des enseignants en promouvant la formation continue, la collaboration et l'échange de pratiques
- Encourager et soutenir la prise en charge des élèves en difficulté selon une visée inclusive
- Promouvoir un apprentissage axé sur les projets interdisciplinaires/personnels/en collaboration avec les partenaires locaux
- Poursuivre les échanges linguistiques avec le Saanenland
- Soutenir les actions visant le bien-être des élèves et des enseignants

Soigner la qualité de l'information, de la communication et de la collaboration

- A l'interne
- Avec les partenaires de l'école et la société locale

Lier l'école au monde professionnel

- En partenariat avec l'Office d'orientation professionnelle d'Aigle et les entreprises locales dans le cadre du programme LIFT pour les jeunes du Pays-d'Enhaut : sensibilisation des élèves dès la 10S au monde du travail.

Coordinnées des bâtiments

Bibliothèque – Château-d'Œx	026 557 38 43
Infirmerie – Château-d'Œx	026 557 38 28
Salle des maîtres secondaires – Château-d'Œx	026 557 38 42
Salle des maîtres primaires – Château-d'Œx	026 924 74 59
Salle des maîtres primaires – Les Moulins	026 924 50 42
Salle des maîtres primaires – Rossinière	026 924 43 02
Salle des maîtres primaires – Rougemont	026 925 82 55
Salle de travaux manuels – Château-d'Œx	026 557 38 45

H comme...

Horaires des cours

Les cours sont dispensés du lundi au vendredi. Le mercredi après-midi, les élèves ont congé.

Horaires des classes :

- ***Château-d'Œx***
 - Classes 1-4 P : 08h05 - 11h30 & 14h10 - 15h50
 - Classes 5-8 P et 9-11 S¹ : 08h03 - 11h32 & 13h20 - 15h50
- ***Les Moulins***
 - 08h20 - 11h35 & 14h15 - 15h45
- ***Rossinière***
 - 08h15 - 11h35 & 14h00 – 15h30
- ***Rougemont***
 - 08h15 - 11h40 & 14h00 – 15h30

L comme...

Lift Pays-d'Enhaut (élèves dès la 10S)

LIFT est un projet de prévention qui allie le soutien individuel et l'activité pratique. Expérimenté dans plusieurs établissements scolaires de Suisse dès 2006, il a été initié par le Réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie – NSW/RSE – et est soutenu par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie – OFFT. Le concept Lift Pays-d'Enhaut a été mis sur pied en 2011, en collaboration avec la Jeune chambre internationale du Pays-d'Enhaut et avec le soutien de l'ASIPE. Il donne l'opportunité au jeune, pendant son temps libre, d'occuper une place de travail hebdomadaire. Grâce à cette expérience en entreprise, le jeune a l'occasion d'explorer le monde professionnel et d'augmenter ses compétences sociales et personnelles. En parallèle, des modules d'accompagnement sont organisés. Ceux-ci ont pour but de préparer l'élève à cette intégration régulière dans le monde professionnel puis de l'aider à relever les défis qu'il rencontre. Durant ces modules, le jeune est accompagné de manière individualisée, pour lui permettre de tirer parti de cette expérience et d'acquérir les compétences de base nécessaires à une transition réussie. Une dizaine d'élèves participent à Lift chaque année.

Contact et informations : M. Jean-David Isoz, enseignant, membre du comité de l'Association LIFT Pays-d'Enhaut - jeandavid.isozi@edu-vd.ch

¹ Les élèves de 9-11S ont une 33^e période à l'horaire, sur temps de midi.

O comme...

Objets trouvés

Pour le site de Château-d'Œx, tous les objets trouvés sont gardés pendant l'année scolaire au secrétariat des écoles. Les objets de valeur sont ensuite remis au bureau de la Sécurité publique (Bâtiment communal, Château-d'Œx).

Contact : Mme Emilienne Feurer, responsable service sécurité publique

026 924 22 16 – securite.publique@chateaudioex-admin.ch

Pour les autres sites, prière de contacter les enseignants.

Orientation professionnelle

L'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle ([OCOSP](#)) propose des prestations d'**information** et de **conseil** aux élèves en fin de scolarité obligatoire.

Mme Fanny Jaquillard, conseillère en orientation, rend visite aux classes concernées. En outre, elle est présente à Château-d'Œx le vendredi.

Contact : 024 557 69 40 – fanny.jaquillard@vd.ch

P comme...

Partenaires

Association « découverteS »

Cette association en faveur des élèves du Pays-d'Enhaut a pour but de soutenir financièrement des actions éducatives et formatives complémentaires à celles qui sont organisées par l'établissement scolaire, dans un esprit d'ouverture et de respect d'autrui. ([Association découverteS](#))

Contact et informations : Mme Catherine Schulé, présidente - cathschule@bluewin.ch

Association des parents d'élèves (APE)

Le groupe **apé-d'Enhaut** a été dissous. Vous trouverez toutes sortes d'information sur le site de l'**apé-Vaud**. L'**apé-Vaud**, c'est :

Une association faîtière de 43 groupes APE locaux, répartis dans différents établissements du canton, qui représentent 5 000 familles et près de 15 000 élèves. Parmi ses nombreuses tâches, l'APE édite 4 fois par an un bulletin qui fait écho de l'actualité scolaire. Il est distribué à chaque membre de l'APE (plus d'infos sur : www.ape-vaud.ch/).

Coup d'Cœur Pays-d'Enhaut

Cette association propose aux familles et personnes en situation de précarité une aide ponctuelle, gratuite et anonyme. Elle peut notamment être sollicitée comme soutien aux enfants et aux jeunes dans le cadre d'une activité culturelle ou sportive.

Informations : secrétariat des écoles

Echange linguistique individuel et séjour linguistique

Des échanges linguistiques en Suisse (Suisse alémanique et Tessin) pour les élèves de la 8P à la 11S sont possibles sur temps de vacances. Toutes les informations et inscriptions se font sur le site www.movetia.ch.

Des échanges linguistiques en Allemagne et en Autriche sont possibles sur temps de vacances et parfois en partie sur temps d'école. Toutes les informations et inscriptions se font sur le site www.elev.ch.

Sur temps scolaire, en 10S et le 1^{er} semestre de la 11S, un élève peut faire un séjour linguistique dans un établissement scolaire en Suisse. Les informations se trouvent sur www.vd.ch : formation/scolarité obligatoire/déroulement de l'école obligatoire.

Il est également possible d'effectuer une 12^e année scolaire à l'Ebnit, à Saanen. Un dossier de candidature doit être demandé à notre secrétariat. Le délai d'inscription est fixé au 20 décembre pour l'année scolaire suivante.

Contact et informations : M. Olivier Reitzel, doyen

026 557 38 36 – olivier.reitzel@vd.ch

Fondation Gardel

La Fondation Gardel, du nom d'un maître qui a enseigné dans l'ancien Collège Henchoz à Château-d'Œx durant la première moitié du siècle passé, a pour but d'encourager les élèves du Pays-d'Enhaut à faire et à présenter des travaux personnels réalisés en partie hors temps scolaire et, accessoirement, d'allouer des subsides au corps enseignant.

Informations : secrétariat des écoles

Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut (PNR)

L'établissement scolaire travaille en collaboration avec les responsables du Parc Naturel Régional ([Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut - Accueil](#)) qui permettent à nos élèves de profiter des activités proposées en pleine nature.

Contact et informations : Mme Marie-Jeanne Bonzon, enseignante responsable

mariejeanne.bonzon@edu-vd.ch

Périscolaire

Transports scolaires

Des transports scolaires sont organisés par l'Association scolaire intercommunale du Pays-d'Enhaut (ASIPE) pour les élèves dont le lieu de domicile est éloigné de l'école. Chaque année des modifications interviennent dans l'organisation des transports, car celle-ci est dépendante des effectifs des classes. Nous demandons aux élèves de se référer aux horaires qu'ils reçoivent pendant l'été et de les respecter.

Toute demande ayant trait aux transports scolaires doit être adressée par écrit à :

ASIPE – EPS Pays-d'Enhaut, Grand Rue 77, 1660 Château-d'Œx – association.asipe@gmail.com

Repas

L'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE, voir rubrique) propose des possibilités d'accueil pour les repas sur inscription.

Contact et informations : Mme Anne-Christine Strigens, directrice UAPE Pays-d'Enhaut
026 924 02 60 – leyeti@outlook.ch

R comme...

Relations école-famille

Rencontres individuelles – relations avec l'école

Les parents et les maîtres de classe se rencontrent chaque fois que l'un des partenaires le demande, mais au moins une fois par année.

La qualité des rapports que l'école entretient avec les parents est primordiale. Les quelques règles ci-dessous devraient garantir des échanges constructifs :

- **en cas de problème avec un enseignant, s'adresser d'abord à lui ;**
- **en cas d'insuccès, ou lorsque le problème est plus général, s'adresser au maître de classe ;**
- **si le problème subsiste, s'adresser à la direction qui organisera une rencontre.**

Les affaires administratives, en particulier l'enclassement, sont du ressort exclusif de la direction.

Soirée de parents

Les soirées de parents ont pour but de présenter le cadre général de l'établissement et de passer un moment en compagnie des enseignants, dans la salle de classe de votre enfant. Un courrier vous informe des dates retenues.

Cérémonie des promotions

La cérémonie des promotions qui permet de prendre congé des élèves qui terminent leur scolarité obligatoire a lieu le dernier jeudi avant les vacances d'été.

Autres occasions

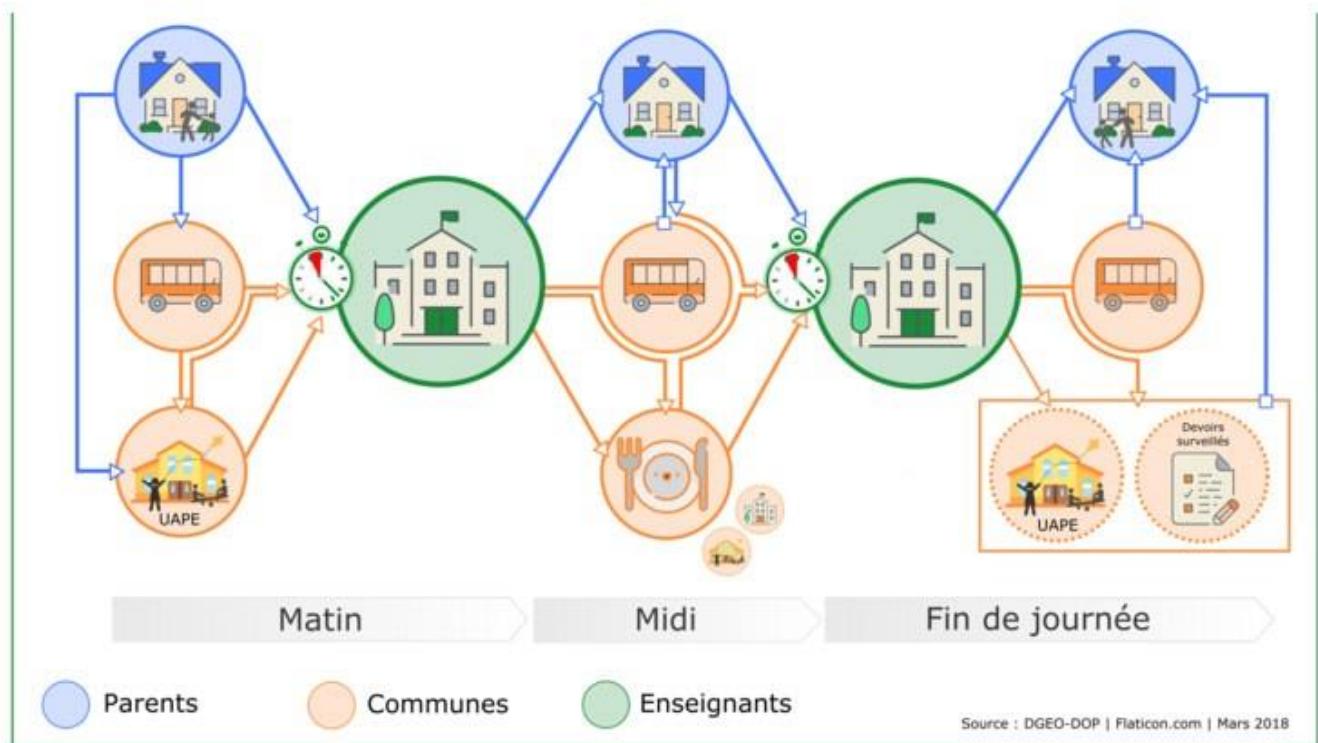
Spectacles de classes, expositions, portes ouvertes, ... sont autant d'opportunités de mieux connaître la vie de l'école.

Responsabilité civile

Il incombe aux parents d'assurer leur enfant au cas où la responsabilité civile de ce dernier serait engagée (dégâts, bris de glace, ...).

Responsabilités partagées

Le schéma ci-après présente le partage des responsabilités entre la famille, les enseignants et les communes ou associations de communes. Il résulte de l'analyse des bases légales et de la jurisprudence tant cantonale que fédérale.



La **responsabilité des parents** est inscrite à l'art. 128 LEO : « *En dehors du temps scolaire, l'enfant est placé sous la responsabilité de ses parents. Ils assument notamment la responsabilité de ses déplacements entre le domicile et l'école et durant la pause de midi, à moins que cette tâche n'ait été confiée à une autre personne ou à une organisation* ». Cette responsabilité s'arrête au moment où leur enfant est pris en charge par un tiers, qu'il s'agisse du transport du domicile à l'école et retour, de l'accueil dans une structure parascolaire ou de l'école durant le temps scolaire.

La **responsabilité de l'école** s'applique **durant le temps scolaire**, tel que défini aux art. 70 LEO et 55 RLEO : « *Est considéré comme temps scolaire, pour chaque élève, le temps correspondant aux périodes prévues à son horaire, récréations, pauses et déplacements inclus. Pour les enseignants, le temps scolaire comprend les cinq minutes avant l'heure du début des cours du matin et de l'après-midi.* »

La **responsabilité des communes ou associations de communes** quant à l'organisation des transports scolaires ou de l'assistance aux devoirs découle des art. 28 et 29 LEO.

S comme...

Santé et bien-être

Dans le canton de Vaud, la santé à l'école est gérée par l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) qui réunit différents experts des projets et des programmes conduits en partenariat avec les établissements scolaires et les milieux associatifs.

Equipe PSPS (Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire)

Dans chaque établissement scolaire, des professionnels travaillent avec les élèves et les adultes pour contribuer au bien-être de l'enfant et de l'adolescent à l'école, afin de favoriser ses apprentissages scolaires et sociaux. Les activités de PSPS ont pour but de maintenir et d'accroître, sur le plan individuel et collectif, la santé physique, mentale et sociale des enfants et des jeunes scolarisés. Mises en œuvre en collaboration avec les familles, les professionnels de l'école, les services et organismes partenaires, elles contribuent au développement harmonieux des enfants et des jeunes, ainsi qu'à leur bien-être et à leur intégration dans l'établissement. Elles participent à la création de conditions favorables à leurs apprentissages.

Voici quelques exemples de nos projets pérennes : cours de premiers secours pour les élèves et les maîtres, prévention routière, activités d'échanges intergénérationnels, prévention des dangers liés à internet, présentation du cadre légal auquel sont soumis les mineurs, prévention sida, sensibilisation au respect des différences, ...

Infirmière scolaire

L'infirmière scolaire fait partie de l'équipe PSPS.

Les infirmiers et infirmières de santé communautaire en milieu scolaire, appelés communément infirmiers et infirmières scolaires, ont comme champ d'activité la santé globale des enfants et des adolescents à l'école. Ils exercent des activités de promotion de la santé et de prévention, disposent de locaux et sont intégrés dans les établissements scolaires. Leurs activités se partagent entre des tâches fixes (visites de santé, entretiens avec les élèves et/ou leur famille, vaccinations, dépistages, administration...), et un travail en interdisciplinarité, pour l'élaboration de projets de promotion de la santé, et pour des situations diverses et imprévisibles (urgences, soins en cas de blessure ou de maladie, situations de détresse sociale, incidents critiques, atteintes à l'intégrité physique et psychique, intégration des enfants avec handicap...).

Ils sont à disposition des enfants, des adolescents, des familles, des enseignants pour un accompagnement, un soutien, une orientation.

Contact et informations : Mme Aline Heller, infirmière scolaire

026 557 38 28 - aline.heller@avasad.ch

Médiateurs

La médiation fait partie intégrante de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire et s'inscrit à ce titre dans les prestations de l'équipe PSPS dont font partie les médiateurs. Les médiateurs sont des enseignants au bénéfice d'une formation spécifique.

Le rôle des médiateurs est principalement d'être à la disposition des élèves qui rencontrent un problème et qui ne parviennent pas à le résoudre seuls. Ils sont à l'écoute des élèves dans le but de réduire au minimum les situations d'exclusion, de solitude, de violence et d'incivilités. Dans ce cadre-là, ils peuvent intervenir à la demande d'un élève, d'un enseignant, de la direction ou d'un parent, en entretien individuel ou avec le groupe-classe. Ils collaborent avec l'infirmière scolaire au développement des comportements favorables à la santé.

Contact et informations :

Mme Isabelle Holtz, médiatrice – 026 557 38 41 – isabelle.holtz@edu-vd.ch

Mme Alexandra Tzogalis, médiatrice – 026 557 38 41 – alexandra.tzogalis@edu-vd.ch

Mme Christiane Combremont, médiatrice – 026 557 38 41 – christiane.combremont@edu-vd.ch

Médecin scolaire

Le médecin scolaire a un rôle de médecin-conseil. Il collabore avec l'infirmière scolaire pour :

- intervenir comme personne ressource en cas de crise ou d'incident critique, qu'il s'agisse de situation individuelle ou collective.
- organiser des mesures préventives (campagnes de vaccinations, lutte contre les épidémies).
- effectuer des visites médicales et orienter vers un médecin traitant en particulier les nouveaux arrivants et les élèves sans suivi médical dont l'état de santé le justifie.
- participer à des activités de prévention et de promotion de la santé.

Contact et informations : Dr Gilles Châtelain, médecin scolaire

026 924 52 33 - cabinet.chatelain@svmed-hin.ch

Dentiste scolaire

Pendant toute la scolarité obligatoire, les enfants et les adolescents bénéficient chaque année d'un dépistage dentaire organisé par les établissements scolaires, financé par l'Association scolaire intercommunale du Pays-d'Enhaut (ASIPE). Les parents sont informés du résultat du dépistage. Si des soins sont nécessaires, ils doivent être effectués par des médecins dentistes privés, aux frais des parents.

Des activités de prophylaxie dentaire sont réalisées au cours des 2 premières années de la scolarité.

Contact et informations : M. Long Le Hoang, dentiste scolaire - 026 924 72 75

Fondation La Monneresse

Nos psychologue, psychomotricien et logopédiste scolaires (PPLS) dépendent de la Fondation La Monneresse à Aigle.

Pour une demande de consultation PPLS, les parents doivent s'adresser au secrétariat de la Fondation La Monneresse - 024 466 33 33

Un contact direct peut être pris pour des renseignements particuliers. Les adolescents en âge de scolarité obligatoire peuvent également s'adresser directement aux PPLS en cas de nécessité. Les PPLS peuvent, au besoin, intervenir dans la classe de votre enfant. Si cette intervention/observation concerne spécifiquement votre enfant, vous en serez informés par une mention dans son agenda.

Psychologue scolaire

Mme Aurélie Grangier, psychologue scolaire, est présente à Château-d'Œx lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin.

026 924 72 92 – aurelie.grangier@monneresse.ch

Psychomotricienne

Mme Laetitia Ducommun, psychomotricienne, est présente à Château-d'Œx lundi, mardi matin, mercredi, jeudi.

026 924 74 15 – laetitia.ducommun@monneresse.ch

Logopédiste

Mme Sarah Imboden, logopédiste, est présente à Château-d'Œx lundi, mardi, mercredi, jeudi.

026 924 42 84 – sarah.imboden@monneresse.ch

Equipe HAGIR (Harcèlement : Analyse, Gestion, Intervention et Responsabilisation)

Nous observons dans le canton des phénomènes de groupe dans lesquels un élève est tourmenté par ses pairs de manière répétée. Afin de pouvoir répondre de manière efficace à ces situations d'intimidation, une équipe de professionnels de l'école, nommée **HAGIR**, s'est formée à la **méthode de la préoccupation partagée** (méthode Pikas). Cette méthode consiste en un dispositif éducatif visant à mettre fin à cette problématique en déconstruisant le phénomène de groupe.

Lorsqu'un ou des élèves sont importunés régulièrement, les membres de l'équipe HAGIR s'entretiennent individuellement avec des élèves proches de la situation, dans une démarche bienveillante et non blâmante de recherche de solutions. Ces entretiens se poursuivent jusqu'à la résolution de la situation. En cas de nécessité, d'autres mesures peuvent être prises par la direction. Dans le cadre de l'utilisation de cette méthode, votre enfant sera peut-être amené à vivre l'un de ces entretiens. Ces derniers ne débouchent pas sur une sanction et n'ont pas de conséquence sur le cursus des élèves. Pour des raisons d'efficacité et de réactivité, ces entretiens ne sont annoncés ni aux élèves, ni à vous-même. L'objectif est bien de réagir rapidement pour faire cesser une dynamique de groupe négative.

Contact et informations :

Mme Aline Heller, infirmière scolaire – 026 557 38 28 – aline.heller@asvasad.ch

M. Antoine Sahy, doyen – 026 557 38 37 – antoine.sahy@vd.ch

Cellule des élèves préoccupants

Notre établissement a créé une cellule consacrée aux élèves dont la situation est préoccupante. Cette cellule a pour but d'assurer un suivi et une prise en charge adéquats pour les élèves qui en ont besoin, d'analyser de façon pluriprofessionnelle les situations d'élèves qui nous préoccupent et de mettre en place des mesures adéquates pour accompagner au mieux ces élèves. Les professionnels concernés (Conseil de direction, équipe PPLS, PEMs, infirmière scolaire) se réunissent tous les 15 jours.

Contact et informations :

Mme Sarah Zulauff, doyenne – 026 557 38 34 – sarah.zulauff@vd.ch

Sport scolaire

Patinage

Les élèves, particulièrement au primaire, suivent quelques cours à la patinoire de Château-d'Œx d'octobre à décembre. Cette activité est gratuite pour les enfants. L'école loue des patins qui sont mis à disposition des élèves qui ne seraient pas équipés.

Natation

Les élèves de la 3P à la 6P bénéficient de cours de natation, à raison de 10 heures par année scolaire. Ces cours, gratuits pour les enfants, se déroulent à la piscine couverte de Gstaad.

Sports de neige

A partir du mois de janvier, les classes de la 1P à la 8P vont skier, si les conditions le permettent, plusieurs après-midis ou journées. Les élèves ont ainsi l'occasion, sur les pistes de la région, de parfaire leur technique, voire de découvrir d'autres sports de neige. Ces activités sont gratuites pour les enfants. Cependant, l'école n'a pas de stock de matériel : il revient aux parents d'équiper les enfants.

U comme...

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

L'UAPE Pays-d'Enhaut, localisée au dernier étage du collège Henchoz de Château-d'Œx, accueille en dehors des heures d'école des enfants âgés de 4 à 10 ans (1 à 6P) domiciliés sur les communes de Rougemont, Rossinière et Château-d'Œx. L'UAPE est ouverte tous les jours de 7h00 à 18h30, sauf durant les vacances scolaires. Une équipe de professionnels de l'enfance prend en charge les enfants.

Contact et informations : Mme Anne-Christine Strigens, directrice UAPE Pays-d'Enhaut
026 924 02 60 – leyeti@outlook.com

V comme...

Vacances scolaires

	2025 – 2026	2026 - 2027
Rentrée scolaire	Lundi 18 août	Lundi 17 août
Lundi du Jeûne Fédéral	22 septembre	21 septembre
Vacances d'automne	Du samedi 11 octobre au dimanche 26 octobre	Du samedi 10 octobre au dimanche 25 octobre
Vacances d'hiver	Du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026	Du jeudi 24 décembre 2026 au dimanche 10 janvier 2027
Relâches	Du samedi 14 février au dimanche 22 février	Du samedi 6 février au dimanche 14 février
Vacances de Pâques	Du Vendredi-Saint 3 avril au dimanche 19 avril	Du Vendredi-Saint 26 mars au dimanche 11 avril
Pont de l'Ascension (me/ve)	13/14/15 mai	5/6/7 mai
Lundi de Pentecôte	25 mai	17 mai
Fin de l'année scolaire	Vendredi 26 juin, midi	Vendredi 2 juillet, midi

Liste des abréviations

APE	Association des parents d'élèves
ASIPE	Association scolaire intercommunale du Pays-d'Enhaut
CIA	Cours intensif d'allemand
CIF	Cours intensif de français
CRPS	Classe régionale de pédagogie spécialisée
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LPS	Loi sur la Pédagogie spécialisée
P	Primaire
PEMS	Pôle d'éducateurs en milieu scolaire
PER	Plan d'étude romand
PNR	Parc naturel régional Gruyère – Pays-d'Enhaut
PPLS	Psychologue, psychomotricien et logopédiste scolaires
PSPS	Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire
RLEO	Règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire
RLPS	Règlement d'application de la loi sur la pédagogie spécialisée
S	Secondaire
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
VG	Voie générale
VP	Voie prégymnasiale